

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du Mardi 28 Janvier 2025
Date convocation : 15 janvier 2025**

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni au Siège du SMICTOM SE 35 à VITRE, le Mardi 28 janvier deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	42
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – Mme Soazig POTTIER (BAIS) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES, M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – M. Pascal JOUAULT (ERBRE) – Mme Isabelle CEZE, Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENO (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – Mme Marie-Christine LECONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christian JAN (MOUSSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – Mme Véronique BREMOND – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – M. Nicolas JACQUES (MONTREUIL DES LANDES) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN – M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE, M. Gaëtan HULINE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE)



COMITÉ SYNDICAL 28 JANVIER 2025

DELIBERATION N°01 (7.1: décisions budgétaires)

OBJET : FINANCES – Débat d'orientations budgétaires 2025

Le Président expose :

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire. Il constitue une obligation réglementaire en vertu des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

L'examen du rapport d'orientation budgétaire apparaît comme un moment privilégié pour présenter la stratégie financière de la collectivité et définir les priorités du syndicat pour les années à venir, qui se traduiront par des engagements financiers fixés lors du vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire constitue donc la première étape qui permet au comité syndical de faire connaître sa stratégie financière, tout en faisant le point sur sa situation financière.

Par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL PREND ACTE DE LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PREALABLE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025.

Présents : 42
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 42
Nombre de voix pour : 42
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

smictom 35
Christian STEPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du Mardi 28 Janvier 2025
Date convocation : 15 janvier 2025**

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni au Siège du SMICTOM SE 35 à VITRE, le Mardi 28 janvier deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	42
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – Mme Soazig POTTIER (BAIS) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES, M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – M. Pascal JOUAULT (ERBRRE) – Mme Isabelle CEZE, Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – Mme Marie-Christine LECONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christian JAN (MOUSSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : Néant

Arrivée en cours de séance : M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Départ en cours de séance : Néant

Assistaient également à la réunion : M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – Mme Véronique BREMOND – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – M. Nicolas JACQUES (MONTREUIL DES LANDES) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN – M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE, M. Gaëtan HULINE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE)

**COMITÉ SYNDICAL 28 JANVIER 2025****DELIBERATION N°02**

(7.1: décisions budgétaires)

OBJET : FINANCES – Dépenses d'investissement 2025 : autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Monsieur Claude CAILLEAU, Vice-Président aux Affaires générales, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-1 qui prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits » ;

Considérant que le montant maximal de l'autorisation est calculé comme suit :

Dépenses réelles d'investissement 2024 BP+DM	5 165 673,00 €
Remboursement de la dette (BP 2024)	181 707,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €
Reste à réaliser (N-1)	1 327 192,03 €
Total des crédits pris en compte	3 656 773,97 €
25% des crédits	914 193,49 €

Considérant les crédits anticipés à ouvrir au budget dans ce cadre afin d'assurer la continuité des actions ou faire face à des dépenses imprévues ou urgentes, le Comité Syndical est invité à autoriser l'affectation de crédits comme suit :

Chapitre – Libellé nature	Montant autorisé avant le vote du BP
20- Immobilisations incorporelles	2 000,00 €
2031- Frais d'étude, recherche et développement	0,00 €
2033- Frais d'insertion	0,00 €
2051- Concessions et droits similaires, brevets, licences	2 000,00 €
21- Immobilisations corporelles	694 000,00 €
2111- Terrain	220 000,00 €
2128- Autres agencements et aménagements terrain	2 000,00 €
21318 Autres bâtiments publics	0,00 €
2135- Installations générales, agencements et aménagements	0,00 €
2138- Autres constructions	0,00 €
2158- Autres installations, matériels et outillage technique	351 000,00 €
21728- Autres agencements et aménagements de terrain	38 000,00 €
21738- Autres constructions	0,00 €
21758 autres installations, matériel et outillages techniques	0,00 €
21788 autres immobilisations corporelles	0,00 €
2182- Matériel de transport	0,00 €
2188- Autres immobilisations corporelles	33 000,00 €
2152- Installation de voirie	0,00 €
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	12 000,00 €
21735 Installations générales, aménagements, agencements des constructions	0,00 €
21838 Autre Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00 €
21848 Autres matériels de bureau et mobilier	32 000,00 €
23- Immobilisations en cours	218 000,00 €
2313- Constructions	0,00 €
2315- Immobilisations en cours	0,00 €
2317- Immobilisations en cours	218 000,00 €
Total Dépenses d'équipements	914 000,00 €

Ces crédits seront repris au budget 2025.

M. LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR L'AUTORISATION D'ENGAGER LES CREDITS PROPOSES.

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise l'affectation de crédits telle que présentée,**
- **Charge le Président, ou son représentant, d'appliquer les modalités de cette délibération, et l'autorise à signer tout document nécessaire à son application.**

Présents : 42
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 42
Nombre de voix pour : 42
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

smictom
Christian STEPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du Mardi 28 Janvier 2025
Date convocation : 15 janvier 2025**

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni au Siège du SMICTOM SE 35 à VITRE, le Mardi 28 janvier deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	42
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – Mme Soazig POTTIER (BAIS) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES, M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – M. Pascal JOUAULT (ERBRRE) – Mme Isabelle CEZE, Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – Mme Marie-Christine LECONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christian JAN (MOUSSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – Mme Véronique BREMOND – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – M. Nicolas JACQUES (MONTREUIL DES LANDES) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN – M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE, M. Gaëtan HULINE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE)



COMITÉ SYNDICAL 28 JANVIER 2025

DELIBERATION N°03 (7.1: décisions budgétaires)

OBJET : FINANCES – Financement du service : avis sur les demandes de suppression de levées de bacs et ouvertures de tambour suite à un dysfonctionnement

Monsieur Claude CAILLEAU, Vice-Président aux Affaires générales, expose :

Par délibération n°1 en date du 27 Juin 2015, le Comité syndical a voté la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative- TEOM-i selon le planning suivant :

- 2016 : Organisation de la mise en place
- 2017 : Communication et distribution des équipements auprès des usagers
- 2018 : Année de test à blanc
- 2019 : Démarrage effectif de la tarification incitative
- 2020 : 1^{er} Avis d'imposition intégrant la TEOMi

L'ensemble des foyers du territoire ont été équipés de nouveaux bacs pucés et badges d'accès aux bornes d'apport volontaire permettant la mise en place de la TEOMi. La comptabilisation des levées de bacs et ouvertures de tambours a commencé officiellement au 1^{er} janvier 2019.

Au cours de l'année 2024, quelques usagers ont souligné des levées de bacs ou ouvertures de tambours comptabilisées à tort.

Pour les usagers collectés en porte à porte, il s'agit souvent de bacs trop tassés non vidés complètement, ou de bacs situés sur les plateformes de regroupement collectés à tort.

Pour les usagers utilisant les bornes d'apports volontaires, il s'agit essentiellement de fermeture trop rapide du tambour ne permettant pas le dépôt ou partiellement, ou encore d'utilisation du badge pour décoincer la borne. Vous trouverez en annexe la liste des demandes formulées.

M. LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE POSITIONNER SUR L'ANNULATION DES LEVEES ET OUVERTURES DE TAMBOUR.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,**

DECIDE :

- **D'émettre un avis favorable sur les demandes de suppression de levées de bacs et ouvertures de tambour suite à un dysfonctionnement,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à appliquer les modalités de la présente délibération et à signer tout document nécessaire à son exécution.**

Présents : 42
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 42
Nombre de voix pour : 42
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

smictom 35
Christian STEPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du Mardi 28 Janvier 2025
Date convocation : 15 janvier 2025**

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni au Siège du SMICTOM SE 35 à VITRE, le Mardi 28 janvier deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	42
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – Mme Soazig POTTIER (BAIS) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – M. Emmanuel FOUCHER (BRIELLES) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – Mme Aurélie MUSUMECI (DOMAGNE) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES, M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS (EANCE) – M. Pascal JOUAULT (ERBRRE) – Mme Isabelle CEZE, Mme Nelly TESSIER (JANZE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – Mme Marie-Christine LECONTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Christian JAN (MOUSSE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : Néant

Arrivée en cours de séance : M. Melaine MORIN* (SERVON SUR VILAINE) – Mme Isabelle DUSSOUS* (VITRE).

Départ en cours de séance : Néant

Assistaient également à la réunion : M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – Mme Véronique BREMOND – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – M. Nicolas JACQUES (MONTREUIL DES LANDES) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN – M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Dominique PERETTE, M. Gaëtan HULINE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE)



COMITÉ SYNDICAL 28 JANVIER 2025

DELIBERATION N°4

(3.1: Acquisition)

OBJET : DECHETERIE : Acquisition de terrain auprès de Vitré communauté

M. Le Président expose :

Dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », le Syndicat prend en charge les coûts d'investissement pour la construction de déchèteries sur des terrains mis jusqu'à présent à disposition par les Communautés de communes et d'agglomération.

Afin de sécuriser juridiquement et financièrement son patrimoine, le Syndicat souhaite être propriétaire des terrains sur lesquels il construit ses déchèteries.

Dans le cadre des discussions avec Vitré communauté sur l'acquisition des parcelles de l'ancienne déchèterie ainsi que celle où a été construit le Valoparc de Vitré, Il est proposé l'acquisition de l'ensemble des terrains pour une surface estimée à 17 893 m², au prix de 110 211 € :

Section	Adresse	Superficie
CK72	Zone de plague-Allée des perrines	36 a 46 ca
CK223	ZAC de la Roncinière	1 ha 42 a 47 ca

LE PRESIDENT DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR L'ACQUISITION DES DITES PARCELLES AU PRIX DE 6.16€ HT/M².

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- De valider l'acquisition des parcelles CK72 et CK223 au prix de 6.16€HT/m² auprès de Vitré communauté,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 42
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 42
Nombre de voix pour : 42
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian STEPHAN